



CAES du CNRS  
Château de Brivazac Av. Albert Schweitzer 33600 PESSAC  
☎05 56 04 65 20 [sandrine.quillateau@caes.cnrs.fr](mailto:sandrine.quillateau@caes.cnrs.fr)



## Appartement de LUZ SAINT SAUVEUR

### Bulletin de pré-réservation

NOM et prénom de l'agent CNRS : .....

N° Agent : ..... préciser Titulaire, sous contrat, autre...

Tel Labo : .....tel Portable : .....

#### 1 -Période souhaitée en SEMAINE

1<sup>er</sup> choix : du vendredi .....au vendredi.....

2<sup>eme</sup> choix : du vendredi .....au vendredi.....

#### 2 -Période souhaitée en WEEK-END

1<sup>er</sup> choix : du vendredi .....au dimanche.....

2<sup>eme</sup> choix : du vendredi .....au dimanche.....

#### Liste des participants

	NOM des locataires	Prénom	Age
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			

#### 1- Toute demande de pré-préservation ne sera effective qu'après réception :

- De ce bulletin de pré-inscription, daté et signé en bas de cette page ;
- D'un chèque d'arrhes correspondant à 50 % du montant de la location à l'ordre du CAES CNRS ;
- D'un chèque de caution de 200 € à l'ordre du CAES CNRS.

#### 2 - Votre demande ne sera recevable que si votre dossier CAES est à jour \*

Tsvp ➡➡➡



## Rappel des conditions de location de l'appartement

Sont **prioritaires** les agents CNRS n'ayant jamais bénéficié de cet appartement.

**Les locations à la semaine sont prioritaires** sur les week-ends.  
(Une réponse sera donnée 3 semaines avant la date du départ).

Les **locations pendant les périodes scolaires se font uniquement à la semaine** (du vendredi 18h au vendredi suivant 17h)

La facture, comprenant la location forfaitaire (voir ci-dessous les tarifs) et les frais d'électricité, sera établie sur la base des TD (tarifs dégressifs) du demandeur (agent CNRS). Les TD sont calculés selon l'avis d'imposition de l'agent CNRS demandeur. Les accompagnants ne sont pas obligatoirement des agents CNRS.

En cas d'annulation (autre que pour motif grave) à moins de 15 jours de la date de départ, les **arrhes seront retenues**.

Le CAES se réserve le **droit de retenir la caution** si :

- Le nombre des locataires est supérieur à 9.
- L'appartement est laissé sale ou dégradé.
- Le propriétaire se plaint de nuisances.

**A votre départ, MERCI de RELEVER LE COMPTEUR ELECTRIQUE situé dans la cour au rez-de-chaussée.**

Merci de retourner ce bulletin d'inscription complété à [sandrine.quillateau@caes.cnrs.fr](mailto:sandrine.quillateau@caes.cnrs.fr)

Au Château de Brivazac, Avenue Albert Schweitzer 33600 PESSAC

Fait à ....., le :

Signature de l'agent CNRS :

Signature du CAES :

\* Pour mettre à jour votre dossier aller sur Mon Compte Caes: <https://moncompte.caes.cnrs.fr>

- Télécharger le dernier avis d'imposition portant sur les revenus N-1
- Votre dernier bulletin de salaire CNRS ou photocopie de votre contrat CNRS pour les agents en CDD,
- Livret de famille (si un changement récent est intervenu dans votre famille)